Mairie
93 Place du Château
38122 Montseveroux

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de l'Isère
Arrondissement de Vienne
Canton de Roussillon

Vous pouvez toujours demander la réception de ce document par mail. Contact : 04 74 59 24 53 ou mairie.montseveroux@entre-bievreetrhone.fr

Karelle OGIER, Maire de Montseveroux, le Conseil Municipal, les agents municipaux, les élus du CMJ vous présentent leurs meilleurs vœux et ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu,

le dimanche 21 janvier 2024 à 11h00, salle Menestrel

Suite en dernière page ....

MONTSEVEROUX- SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2023

L'an **DEUX MILLE VINGT-TROIS**
CINQ DECEMBRE à 20 H 30
Le Conseil municipal de la commune de MONTSEVEROUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Mme OGIER Karelle, Maire.
Date de convocation : 30/11/2023.

Présents : Mme Karelle OGIER, Mme Nathalie FERNANDES, MM. Bernard GLABACH, Pierre PIVOTSKY, Bernard CLECHET, Julien RIAS, Gilbert CHAMPION, Raymond VARNIER, Christian FOURNIER, Mikaël LABRUYERE, Alain ALLEC.
Excusé M. Jean-Alain BERNARD-GUILLEMET.
Absent : M. Thierry BAGUET,

Mme Nathalie FERNANDES a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres
En exercice : 13 Présents : 11 Pouvoir de vote : 0 Votants : 11

Rappel de l'ordre du jour :
- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public eau potable et assainissement (collectif et non collectif)
- Cimetière : fixation du prix de revente des caveaux repris par la commune suite aux reprises des concessions 8/7, 105/106 et 122/123,
- Questions diverses : décorations de Noël réalisées par le CMJ, informations suite réunion chemins, …

Mme le Maire souhaite soumettre en questions diverses la mise en place d'un sapin de Noël communal sur le parvis du château et demande aux conseillers si l'un d'eux souhaitent aborder certains points :

- M. Alain ALLEC : agriculture
- M. Christian FOURNIER : chemin des Poulatières,

Avant de débuter l'ordre du jour, Mme le Maire indique qu'elle a été informée du risque d'absence de l'agent technique durant la période hivernale ce qui va engendrer des problèmes au niveau de l'organisation du déneigement. Elle souhaiterait donc rajouter à l'ordre du jour une délibération afin de lui permettre de signer les documents nécessaires à l'organisation du déneigement dès qu'une solution sera trouvée. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord sur cette modification de l'ordre du jour.

Lecture du registre des délibérations de la séance précédente pour approbation. Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2023-45
Objet : Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public eau potable et assainissement (collectif et non collectif)

Mme le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D 2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau potable et assainissement. Elle précise que ce rapport a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers.

Ce rapport, mis à la disposition du public en mairie, contient pour chaque service une présentation technique du service, un rappel de la tarification, l'analyse au vu des indicateurs de performance et des indications sur le financement de l'investissement.

Mme le Maire présente le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public eau potable et assainissement établi par la régie Eaux d'Entre Bièvre et Rhône, rapport transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des conseillers, les compétences eau et assainissement ayant été transférées à la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône le 1er janvier 2020. Il est précisé que ce rapport a été validé par le conseil communautaire par délibération n°2023/282 en date du 30 octobre 2023.

Le conseil municipal est invité à prendre acte de la présentation de ce rapport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents (11 voix pour, 0 contre et 0 abstention) :
- Prend acte du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif.

DELIBERATION N° 2023-46
OBJET : Cimetière : fixation du prix de revente des caveaux repris par la commune suite à la reprise des concessions 8/7, 105/106 et 122/123

Madame le Maire informe les conseillers que suite à la dernière procédure de reprise de concessions et à l'intervention des Pompes Funèbres ayant procédé à leur remise en état, la commune est aujourd'hui en mesure de proposer à la revente les trois caveaux 6 places situés sur les concessions 8/7, 105/106 et 122/123.
Pour cela, il est nécessaire que le Conseil Municipal en fixe le prix.
Elle rappelle qu'en 2022 le Conseil Municipal avait fixé à 1 500 € le prix de revente d'un caveau 6 places. Après avoir pris connaissance des frais engendrés pour la remise en état de ces concessions, il est proposé au Conseil de fixer le prix de revente de ces caveaux à 1 500 € chacun.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents (11 voix pour, 0 contre et 0 abstention) :
- **DECIDE** de fixer le prix des caveaux des concessions 8/7, 105/106 et 122/123 à 1 500 € chacun.

DELIBERATION N° 2023-47
OBJET : Organisation du déneigement pour la période hivernale 2023/2024

Madame le Maire informe les conseillers que l'agent technique a informé la municipalité qu'il risquait d'être absent pendant la période hivernale 2023/2024. Il convient donc de trouver un moyen pour assurer si besoin le déneigement de la commune durant son absence.
Pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée. Trois dispositifs paraissent envisageables : embaucher une personne en qualité de vacataire, établir une convention de déneigement avec un agriculteur ou faire appel à une société privée.
Compte-tenu des délais très courts et du fait que personne n'a été trouvé pour l'instant, Mme le Maire demande aux conseillers de bien vouloir l'autoriser à signer tous documents lui permettant d'organiser le déneigement sur cette période, à savoir établir un contrat de vacataire, signer une convention avec un agriculteur ou faire appel à une société privée, étant précisé que le conseil municipal sera informé lors du prochain conseil si une décision a été prise à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents (11 voix pour, 0 contre et 0 abstention) :
- **DONNE** tous pouvoirs à Mme le Maire pour organiser le remplacement de l'agent technique pour le déneigement et signer tous documents nécessaires en fonction de la solution retenue.

Décorations de Noël réalisées par le CMJ
- M. Pierre PIVOTSKY : quelques difficultés pour mener le projet à terme mais les décorations seront terminées à temps.
La boîte aux lettres du Père Noël a déjà été installée, reste quelques petites finitions à faire. Il est prévu de mettre en place des décorations supplémentaires devant le château et aux 2 entrées du village.

Dans le cadre des décorations de Noël, Mme le Maire propose aux conseillers de mettre en place un sapin sur le parvis du château et de proposer aux habitants, parents et enfants, de venir le décorer le 16 décembre prochain. Les conseillers donnent leur accord.

Réunion chemins
- M. Julien RIAS : une réunion s'est tenue avec certains élus des communes avoisinantes et des personnes de Bellegarde-Poussieu non élues. Réunion très intéressante car les habitants de Bellegarde-Poussieu présents sont des randonneurs et marcheurs qui connaissent très bien les lieux. A été évoqué l'idée de faire des parcours à thème et de la mise en place d'un axe avec des boucles plus ou moins longues en fonction des disponibilités et compétences de chacun.
Une nouvelle réunion sera programmée au mois de janvier pour commencer un projet commun.
Pour Montseveroux : entretien des boucles déjà faites, travail sur un chemin vers la Sanne, finaliser certains chemins.

M. Pierre PIVOTSKY rappelle qu'il serait bien d'organiser un évènement lors de la semaine verte qui a lieu au mois de Mars.

Questions diverses :
*** M. Alain ALLEC** :
- agriculture : les jeunes agriculteurs ont retourné les panneaux « Montseveroux » comme dans beaucoup de communes, puisqu'il s'agit d'une action nationale, le but étant de dénoncer le fait que l'on « marche sur la tête ».
M. Alain ALLEC transmet au Conseil les remerciements de la FDSEA 38 pour avoir laissé les panneaux à l'envers car certaines communes n'ont pas joué le jeu.

*** M. Christian FOURNIER** :
- chemin des Poulatières : l'entreprise Chenavier est venue. Les travaux de remise en état se sont terminés aujourd'hui.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT ISÈRE

L'association **PRELE** vous invite le
Dimanche 11 février 2024 à 14h00
Au château de Montseveroux

Entrée gratuite

Quatre films seront projetés :

Quand vient la pluie 27'

Alors que la sécheresse fait des ravages, la pluie enfin se rapproche. Lorsque les premières gouttes tombent sur la terre craquelée, nous rentrons dare-dare au logis, mais qu'advient-il de ceux qui restent au-dehors ? Hirondelles, lombrics, mousses, orvets, chevreuils...

Into the rewild 14'

Les forêts primaires ont la particularité de ne jamais avoir été exploitées par les humains, ou qu'un temps suffisamment long se soit écoulé pour lui redonner son caractère primaire… 1000 ans !

Une chouette hulotte chez nous 30'

Un couple de chouettes hulottes trouve notre nichoir et décide d'y nicher et d'y élever ses petits….

Au bout des rails 1 h 13'

En apprenant que la ligne de train vers son lieu d'enfance dans les Cévennes a été fermée, un réalisateur Suisse décide d'y retourner, comme à l'époque, en traversant la France en train….

Projection de la **vidéo tournée par la compagnie Ephémère au sein de l'ENS en 2023 intitulée Re-plis Essences Ciel.**

Date à retenir pour Mars :

- Dimanche 3 mars : Tête de veau. Organisation : ACCA de Montseveroux (salle d'Honneur)
- Samedi 9 mars : Carnaval du Sou des écoles

Information :

A ce jour, aucune solution n'a été trouvé pour le déneigement.
Nous recherchons toujours des volontaires.
En cas de chute de neige, soyez vigilants et prévoyez les équipements nécessaires.